

L'IEDOM et le contrôle des conseillers en investissement financier

Une nouvelle mission vient d'être confiée à l'IEDOM par l'Autorité des Marchés financiers (AMF) ; elle concerne le contrôle des conseillers en investissement financier.

Conformément aux dispositions du code monétaire et financier relatives au recours à des tiers par l'AMF pour l'exercice de ses pouvoirs de contrôle et d'enquête, un protocole a été conclu entre l'AMF et l'IEDOM le 1^{er} février 2010.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des pratiques appliquées en France métropolitaine où la Banque de France intervient déjà dans un cadre identique.

Créée par la loi 2003-706 de sécurité financière du 1^{er} août 2003, l'AMF, organisme public indépendant qui a succédé à la COB et au CMF, doté de la personnalité morale et disposant d'une autonomie financière, a pour missions de veiller :

- à la protection de l'épargne investie dans les instruments financiers et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne ; - à l'information des investisseurs ; - au bon fonctionnement des marchés d'instruments financiers.

Les compétences de l'AMF portent sur les opérations et l'information financière ; les produits d'épargne collective ; les marchés et leurs infrastructures ; les professionnels. L'AMF peut également procéder à des enquêtes et, en cas de pratiques contraires à son règlement général ou aux obligations professionnelles, prononcer des sanctions par l'intermédiaire de sa Commission de sanctions.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Engagements de crédit à l'économie

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, Christine Lagarde, a réuni le 11 février 2010 les dirigeants des cinq principaux réseaux bancaires pour tirer le bilan des engagements de crédit à l'économie des banques ayant bénéficié du soutien de l'Etat.

Les encours de crédit des 12 banques ayant signé une convention avec l'Etat ont progressé de 2,7 % en 2009. Ces banques s'étaient engagées à une croissance de leurs encours de crédit de + 3 % à + 4 % en octobre 2008. Les encours ont crû de 4,5 % pour les ménages et reculé de 1,1 % pour les entreprises. La progression a été de 2,7 % pour les TPE-PME, taux de croissance jugé insuffisant par Madame Lagarde qui a annoncé une priorité d'actions en faveur des TPE-PME en 2010 et demandé aux banques de prendre des engagements en matière de crédits aux TPE-PME avant la rencontre avec le Président de la République. Elle a également décidé de reconduire en 2010 le dispositif de suivi des encours de crédits pour chaque catégorie de crédit. Les banques se sont engagées à signer avec l'Etat des conventions pour la mise à disposition de leurs données d'encours de crédits.

Médiation du crédit aux entreprises

Au mois de janvier 2010, 891 entreprises ont saisi la Médiation du crédit, portant à 21 382 le nombre de dossiers déposés en médiation. En données cumulées, 82 % des dossiers déposés ont été pris en charge par les équipes de médiation. 84 % des dossiers éligibles sont désormais instruits et clôturés et le taux de la médiation réussie reste stable à 64 %. Au total, le dispositif de médiation du crédit aux entreprises a permis depuis son lancement de conforter près de 9 440 entreprises dans leur activité, de débloquer 2,4 milliards d'euros de crédit et de préserver 181 854 emplois en France.

Communiqués du ministère de l'outre-mer

1 - Le FISAC (Fonds d'intervention des services, de l'artisanat et du commerce) dans les DOM

La ministre chargée de l'outre-mer, Marie-Luce Penchard, et le secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme, des services et de la consommation, Hervé Novelli, ont annoncé l'adaptation des règles du FISAC aux spécificités des DOM. Principal outil de politique publique en faveur du commerce de détail et de l'artisanat commercial, le FISAC a pour priorité la préservation et le développement d'un tissu d'entreprises de proximité. L'ensemble de la procédure, de l'instruction à la décision, sera désormais déconcentré au niveau des Préfets. Il sera également possible pour les projets d'opérations collectives de remplacer la participation financière des collectivités territoriales par les fonds structurels européens. Les hameaux et les bourgs ruraux de moins de 3 000 habitants, et non plus uniquement les communes, comme c'est le cas au niveau national, seront désormais éligibles aux opérations collectives et d'aménagement en milieu rural ainsi qu'aux opérations individuelles. Un budget de 8 millions d'euros, spécialement dédié aux DOM, a été mis en place.

2 - Point d'étape sur le microcrédit en outre-mer

Mme Marie-Luce Penchard a reçu Mme Maria Nowak, Présidente et fondatrice de l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique), pour faire un point d'étape sur le microcrédit en outre-mer ainsi que le bilan de la convention qui lie son association au ministère chargé de l'outre-mer sur la période 2009-2011. L'Adie est présente dans toute l'outre-mer à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le montant de ses opérations outre-mer est passé de 2,3 millions d'euros de prêts en 2005 à 7,6 millions d'euros en 2009, soit 18,5 % de l'activité nationale. Au total, 9,2 millions d'euros ont été prêtés en 2009 (microcrédit, prêts d'honneur, dispositif Nacre..), pour un investissement global de 18,6 millions d'euros. La convention signée avec la ministre chargée de l'outre-mer en 2009 (subvention de 2 millions d'euros sur 3 ans) a permis de mener près de 3 000 actions d'accompagnement des micro-entrepreneurs (formation, suivi et conseil).

Publications

Bilan de la médiation bancaire

Le rapport 2008 du Comité de la médiation bancaire est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/cmb_bilan_2008.pdf

Publications de l'IEDOM

L'habitat à Mayotte

La note expresse n° 66 réalisée par l'agence de Mayotte est disponible sur notre site Internet (www.iedom.fr) rubrique Observatoire et financier - publications thématiques et sectorielles.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

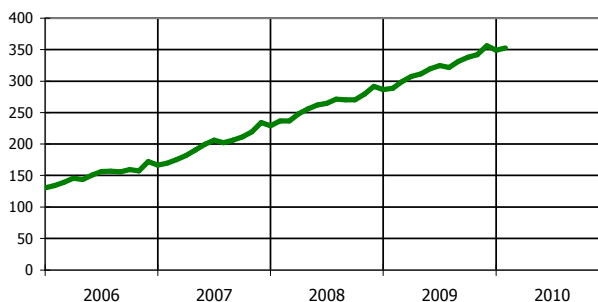
Les émissions nettes

Après avoir atteint 356 millions d'euros à fin 2009 à Mayotte (soit une croissance supérieure à 22 % sur un an), les émissions nettes de **billets**, en léger repli à fin janvier (350 millions d'euros soit -2 % sur le mois), repartent à la hausse et représentent 353 millions d'euros (+1 %) à fin février. Depuis le 1^{er} janvier 2002, quelque 6,8 millions de billets ont été mis en circulation par l'agence de l'IEDOM de Mayotte. La valeur moyenne du « billet » circulant à Mayotte est d'environ 52 €.

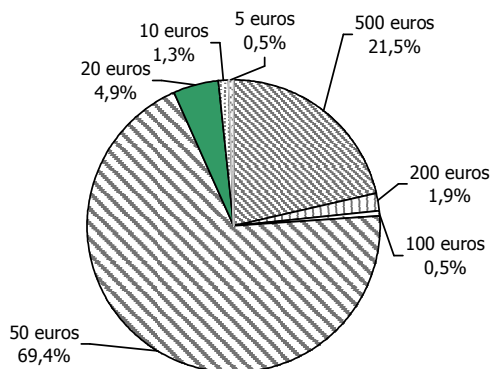
Après avoir culminé à 2,7 millions d'euros en avril 2009, puis sensiblement décri par la suite, les émissions nettes de **monnaie métallique** s'élèvent à 2,5 millions d'euros à fin février 2010 pour un nombre de coupures en circulation de 19,6 millions. La répartition des coupures laisse toujours une part prépondérante aux monnaies divisionnaires. Parmi elles, les « pièces rouges » représentent environ 79 % des pièces émises en nombre et 14 % de leur valeur.

Émissions nettes cumulées de billets au 28 février 2010

en millions d'Euros



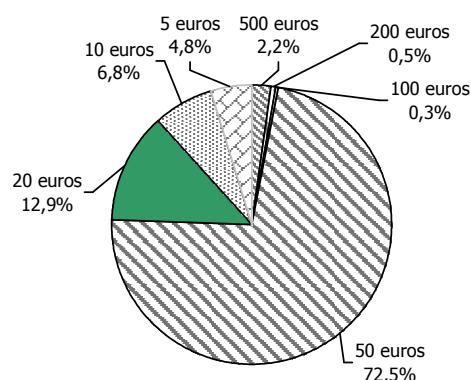
Répartition des billets en valeur



en nombre



Répartition des billets en volume

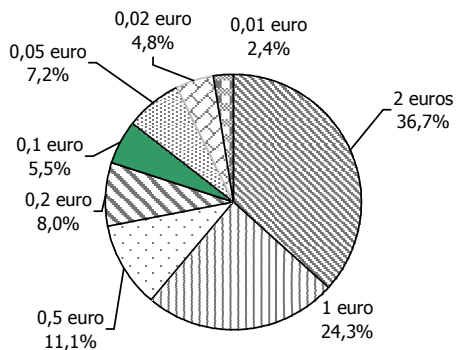


Émissions nettes cumulées de pièces au 28 février 2010

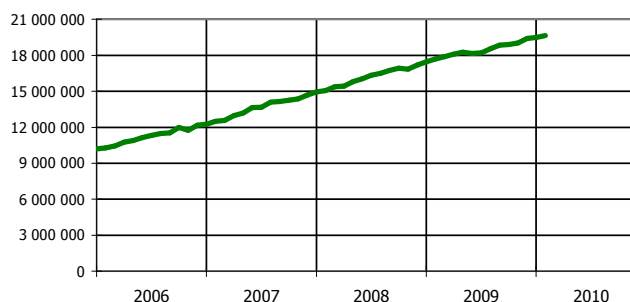
en milliers d'Euros



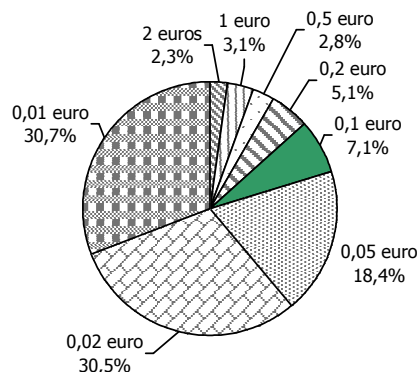
Répartition des pièces en valeur



en nombre



Répartition des pièces en volume



BRÈVES FINANCIÈRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Changement de nom et de locaux pour l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs

Début février, l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs (ANT) - dont la mission est d'organiser les parcours de formation en métropole pour les demandeurs d'emploi ultramarins - est devenue l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (ADOM). Installée à l'Espace Coralium à Kawéni, les missions de l'ADOM ont été élargies puisqu'elle récupère la compétence de la continuité territoriale et du passeport mobilité jusqu'ici exercée par le vice-rectorat.

Forum des études supérieures à Dombéni

1 723 élèves de terminales générales et technologiques ont participé au « Forum des études supérieures » organisé le 9 février à l'IFM à Dombéni. Ce forum visait à informer les élèves sur les formations post-bac existantes à Mayotte et sur les possibilités de partir étudier en métropole ou à La Réunion. A ce jour, quatre BTS, sept formations universitaires et des formations dans le domaine de la santé et du social sont proposées à Mayotte. De nombreux élèves seront toutefois amenés à partir puisque seules 135 places sont disponibles dans les quatre BTS et 240 dans les filières universitaires.

Résultats de l'enquête sur la formation professionnelle

Les résultats de l'enquête sur la cartographie de l'offre de formation - commandée par le Conseil général et Opçalia Mayotte, et réalisée par Amnyos Groupe - ont été présentés le 11 février. Cette étude met en avant le potentiel de développement du marché de la formation à Mayotte. Elle préconise de développer un partenariat entre les organismes et les institutions (Etat, Conseil général, vice-rectorat...), d'affiner la visibilité de l'offre, d'approcher de nouveaux publics et de poursuivre la professionnalisation des formateurs. Selon l'enquête, Mayotte compte une quarantaine d'organismes de formation. En 2008, quelque 2 millions d'heures de formation ont été dispensées et ont profité à 10 000 stagiaires.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

En mission dans l'Océan indien, Jean-Pierre MICHAU, Conseiller du Gouverneur de la Banque de France pour la lutte anti-blanchiment, était à Mayotte du 12 au 16 février. A cette occasion, il a rencontré le Secrétaire général pour les affaires économiques et régionales, le Procureur de la République près le TPI, le Trésorier-payeur général, les responsables de la sécurité publique, de la Gendarmerie et des Douanes, et l'ensemble des établissements de crédit et assimilés de la place. M. Michau a notamment présenté les actualités dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et rappelé aux assujettis leurs obligations en matière de vigilance, de déclaration et de conservation des documents.

Création d'un établissement public foncier local

Le 15 février, le Conseil général de Mayotte a voté la création d'un établissement public foncier local. Cette structure, qui servira d'opérateur foncier aux collectivités publiques de Mayotte, sera chargée, pour le compte de ses membres ou de toute personne publique, de réaliser des acquisitions foncières afin, d'une part, de constituer des réserves foncières et, d'autre part, de réaliser des opérations d'aménagement.

Ouverture d'un atelier agroalimentaire à Coconi

Les travaux de construction étant achevés fin 2009, l'atelier agroalimentaire de Coconi, d'une superficie de 400 m², a été inauguré le 17 février. Il se divise en cinq zones destinées aux abattoirs, à la transformation des produits végétaux, à la fabrication de plats cuisinés, au conditionnement et au stockage. Cet atelier devrait également servir à la formation des élèves du lycée agricole de Coconi et à la formation continue des professionnels. La Préfecture de Mayotte s'est engagée à octroyer un million d'euros pour le fonctionnement de la structure.

Attribution de deux députés pour Mayotte

La loi n°2010-165 du 23 février 2010, ratifiant l'ordonnance n°2009-935 du 29 juillet 2009, portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés, a été publiée au Journal officiel du 24 février. Elle confirme un nouveau député de plus pour Mayotte avec la création de deux circonscriptions pour les élections législatives du 19 juin 2012 : l'une regroupe les cantons du Nord (Mamoudzou I et II, Koungou, Dzaoudzi-Labattoir, Pamandzi, Bandraboua, Mtzamboro, Acoua et Mtsangamouji), l'autre les cantons du Sud (Mamoudzou III, Tsingoni, Chiconi, Sada, Ouangani, Chirongui, Bouéni, Kani-Kéli, Bandrélé et Dombéni).

Signature d'une convention destinée à la promotion touristique de l'île

Le 25 février, à l'occasion de la présentation des conclusions des Assises du tourisme de l'Outre-mer, le Préfet de Mayotte a signé une convention opérationnelle permettant à Atout France (agence publique de développement et d'ingénierie touristique française) d'engager un processus de promotion de la destination Mayotte et de démarchage des grandes chaînes hôtelières pour la réalisation d'investissements hôteliers. La principale mission d'Atout France est la promotion de la destination France. Dans le cadre des Assises du tourisme de l'Outre-mer, elle a produit un rapport intermédiaire sur l'état du secteur à Mayotte.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		janv.-10	109,5	0,0%	0,6%
Chômage (source : ANPE)	Nombre d'inscrits à l'ANPE-Pôle Emploi		déc.-09	12 585	25,4%	-
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros)	mensuelles	déc.-09	30 113	3,7%	-16,3%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	déc.-09	355 110 184	-	-5,4%
	Exportations (milliers d'euros)	mensuelles	déc.-09	585	56,1%	-16,3%
		cumulées	déc.-09	5 545 562	-	-5,4%
	Taux de couverture en valeur	mensuels	déc.-09	1,94%	0,65 pt	1,12 pt
		cumulés	déc.-09	1,56%	1,56 pt	0,14 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aérien (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	déc.-09	481	22,4%	29,0%
		cumulés	déc.-09	4 835	-	14,4%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	déc.-09	25 180	11,8%	5,7%
		cumulés	déc.-09	256 379	-	3,5%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	déc.-09	61,1	-100,0%	103,4%
		cumulés	déc.-09	438,0	-	19,0%
Trafic maritime de marchandises (Source : Douanes)	Mouvements de navires ⁽¹⁾	mensuels	déc.-09	-	-	-
	(Port de Longoni uniquement)	cumulés	déc.-09	-	-	-
	Tonnage débarqué ⁽²⁾ (hydrocarbures compris)	mensuels	déc.-09	-	-	-
		cumulés	déc.-08	-	-	-
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)	mensuelles	déc.-09	7 302	-13,5%	6,5%
		cumulées	déc.-09	95 742	-	-21,5%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		déc.-09	35 324	0,8%	5,2%
	Consommation (en milliers de Kwh)	mensuelles	déc.-09	19 369	3,2%	38,9%
		cumulées	déc.-09	219 622	-	16,6%
Ylang-ylang (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en tonnes)	mensuels	déc.-09	0,0	-	-100,0%
		cumulés	déc.-09	2,1	-	-67,8%
	- valeur (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-09	0,0	-	-
		cumulées	déc.-09	156,4	-	-74,4%
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	févr.-10	63	0,0%	-14,9%
		cumulés	févr.-10	126	-	-11,3%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	févr.-10	16	-44,8%	60,0%
		cumulés	févr.-10	45	-	80,0%
Vanille (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en kg)	mensuels	déc.-09	0,0	-	-
		cumulés	déc.-09	0,0	-	-
	- valeur (en euros)	mensuelles	déc.-09	0,0	-	-
		cumulées	déc.-09	0,0	-	-

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)

ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

TIBEUR février 2010

Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3585%	0,3476%	0,3462%	0,3346%	0,4210%	0,6610%	0,9640%	1,2250%

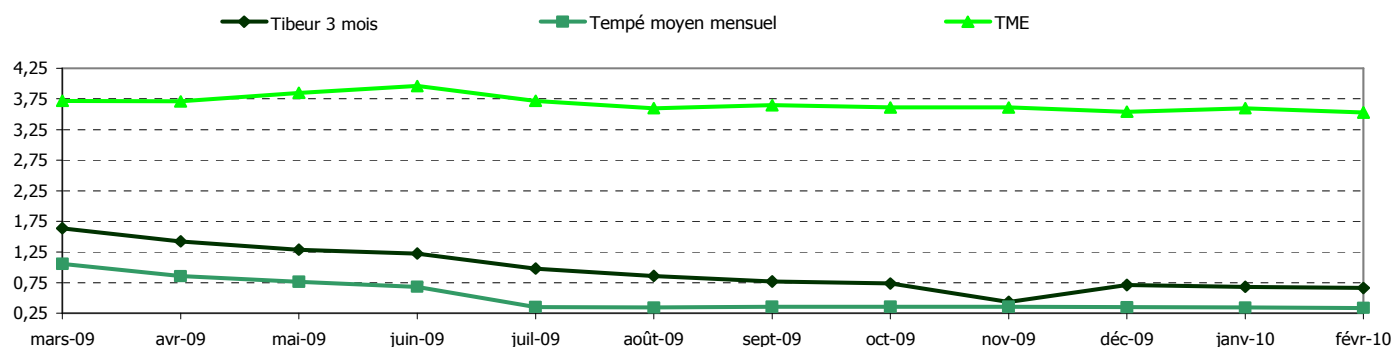
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	février
3,61%	3,54%	3,60%	3,53%	3,81%	3,74%	3,80%	3,73%

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2010)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	6,57%		
Prêts à taux variable	5,92%		
Prêts relais	6,40%		
Autres prêts			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,45%		
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires	19,71%	Découverts en compte (1)	13,21%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €	8,88%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

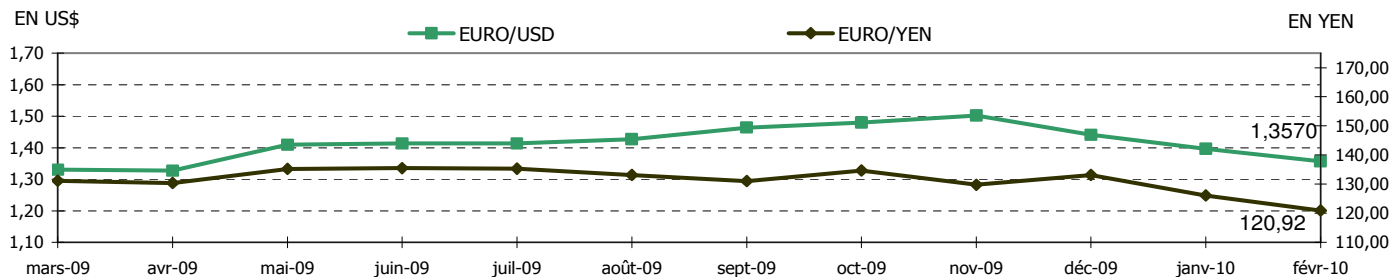
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3570	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,5049	EURO/SRD (Surinam)	3,72550
EURO/JPY (Japon)	120,9200	EURO/BWP (Botswana)	9,49830	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,42940
EURO/CAD (Canada)	1,4354	EURO/SCR (Seychelles)	15,6733	EURO/DOP (Rép. Dom.)	48,8931
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,89270	EURO/MUR (Maurice)	41,7369	EURO/BBD (La Barbade)	2,71440
EURO/SGD (Singapour)	1,9090	EURO/BRL (Brésil)	2,4719	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,61820
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5336	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,53700	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2976,55	EURO/XCD (Dominique)	3,6644	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK